



PROGRAMME DE FORMATION

Bilan de compétences

Management, RH & Développement professionnel

RÉFÉRENCE
WF-0125

VERSION
V2026-001

ÉDITION
1 octobre 2026

DOMAINE
Management, RH & Développement professionnel



DURÉE
24 h



MODALITÉ
Distanciel



PROGRAMME
10 modules
29 leçons



SANCTION
Attestation
et certificat de réalisation

🎯 Objectifs pédagogiques

À l'issue du bilan, le bénéficiaire est en mesure d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations ; de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ; d'identifier les conditions et les moyens favorisant la réalisation de ce projet ; et d'en arrêter les principales étapes dans un plan d'action daté. Le bilan se conclut par la remise d'un document de synthèse dont le bénéficiaire est seul destinataire.

L'essentiel de la formation

Public visé

Toute personne engagée dans la vie active souhaitant faire le point sur son parcours : salarié du privé ou du public, travailleur indépendant, chef d'entreprise, demandeur d'emploi. Le bilan est subordonné au consentement du bénéficiaire ; il ne peut être imposé par un employeur.

Prérequis

Aucun prérequis de niveau ni de diplôme. Deux conditions matérielles seulement : disposer d'une connexion internet et d'un équipement permettant la visioconférence, et pouvoir consacrer environ huit heures de travail personnel réparties sur la durée du bilan.

Modalités et déroulement

Prestation individuelle à distance, en trois phases imposées par l'article R6313-4 du code du travail : phase préliminaire, phase d'investigation, phase de conclusions. Cinq entretiens individuels en visioconférence avec un consultant habilité, alternant avec un travail personnel guidé sur la plateforme. Durée totale de vingt-quatre heures au maximum, dont seize heures d'accompagnement et huit heures de travail personnel. Rythme convenu avec le bénéficiaire en phase préliminaire.

Méthodes pédagogiques

Entretiens individuels semi-directifs ; questionnaires d'autoévaluation — supports de réflexion, sans valeur diagnostique ni psychométrique ; analyse du parcours et des réalisations selon la méthode contexte-objectif-action-résultat ; enquêtes auprès de professionnels en exercice ; recherche documentaire sur les métiers et le marché du travail ; matrice de confrontation des projets ; élaboration d'un plan d'action. Aucun score de faisabilité n'est calculé : la décision appartient au bénéficiaire.

Moyens pédagogiques et techniques

Un consultant habilité, nommé désigné pour la durée du bilan. Une plateforme d'accompagnement portant les vingt-neuf étapes du parcours, ses vingt-huit questionnaires et ses supports. Un espace de visioconférence pour les entretiens. Un espace documentaire personnel où le bénéficiaire retrouve ses pièces. Le référent bilan de l'organisme est joignable pendant toute la prestation.

Modalités d'évaluation

Il n'y a ni examen, ni seuil de réussite, ni mention : un bilan de compétences ne sanctionne aucun acquis et ne délivre aucune certification. L'évaluation porte sur l'atteinte des objectifs arrêtés conjointement en phase préliminaire : chaque objectif est apprécié en fin de bilan comme atteint, partiellement atteint ou non atteint, avec un commentaire et une suite recommandée. Les questionnaires à choix multiples du parcours sont pédagogiques et ne déterminent rien.

Sanction

Aucune certification, aucun diplôme, aucune attestation de compétences : le bilan de compétences n'en délivre pas. Le bénéficiaire reçoit un document de synthèse (art. L6313-4) et l'ensemble de ses résultats détaillés, dont il est seul destinataire. Un certificat de réalisation est établi pour le financeur ; il atteste la réalisation de la prestation et ne porte aucun contenu du bilan.

Modalités et délais d'accès

Premier entretien proposé sous quinze jours ouvrés après validation du financement. Pour un financement par le compte personnel de formation, le délai de rétractation de quatorze jours propre à la plateforme Mon Compte Formation s'applique et s'ajoute à ce délai.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prestation entièrement à distance, ce qui lève les contraintes d'accès aux locaux. Le rythme, la durée des entretiens et le volume de travail personnel sont adaptables sur demande. Les supports sont consultables au lecteur d'écran et les entretiens peuvent être conduits avec un interprète. Le recueil des contraintes du parcours ne demande aucune information de santé : une contrainte se déclare par sa conséquence sur le projet. Le référent chargé des adaptations est joignable avant comme pendant la prestation.

Référent handicap : handicap@will-formation.com

Tarifs et financement

Financement personnel (CPF) : **1 600 €**

OPCO : **2 000 €**

FIF PL : **1 800 €**

FAFCEA : **1 800 €**

AGEFICE : **3 000 €**

France Travail : **4 000 €**

Tarifs indicatifs TTC, par participant, en vigueur à la date d'édition du présent programme. Ils ne constituent ni une offre contractuelle ni un engagement de prise en charge : la mention d'un dispositif ne vaut pas accord de financement. Toute prise en charge reste soumise à l'éligibilité du bénéficiaire et à l'accord préalable du financeur. Les conditions tarifaires applicables sont celles confirmées au devis, à la convention ou au contrat de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009.
WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

10 modules, 29 leçons — durée totale 24 h.

01 Phase préliminaire — analyse de la demande

1. Comprendre le bilan de compétences
2. Analyse de votre demande
3. Définition conjointe des objectifs

02 Mon parcours professionnel

1. Mon parcours professionnel
2. Mes réalisations
3. Ce que je veux conserver ou quitter

03 Mes compétences

1. Mes compétences techniques
2. Mes compétences transférables
3. Identifier mes preuves

04 Aptitudes et savoir-être

1. Mes aptitudes professionnelles
2. Mise en situation réflexive
3. Regard croisé du consultant

05 Motivations et valeurs

1. Mes motivations
2. Mes valeurs professionnelles
3. Mes critères non négociables

06 Intérêts et environnement de travail

1. Mes intérêts professionnels
2. Mon environnement idéal
3. Mes contraintes réelles

07 Construction des projets

1. Générer des pistes
2. Projet A
3. Projet B
4. Alternative — projet C

08 Investigation métiers

1. Recherche métier
2. Enquête métier
3. Confronter le projet au réel

09 Valorisation et plan d'action

1. Valoriser mon parcours
2. Construire mon plan d'action

10 Phase de conclusions

1. Conclusion personnalisée
2. Synthèse et prochaines étapes